

## La FNAB reçue par le nouveau ministre de l'Agriculture

**12.07.17/ Lundi 10 juillet, moins de trois semaines après sa nomination, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Stéphane TRAVERT a reçu la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique). Un calendrier qui confirme la place importante de l'agriculture biologique dans le paysage agricole français et l'occasion d'un échange constructif autour de l'agriculture biologique. Trois sujets majeurs étaient au centre de cette rencontre : les aides à la bio, l'Europe et les Etats Généraux de l'Alimentation.**



Crédit : Cheick Saidou/Min.agri.fr

Après une visite vendredi sur la ferme légumière bio de Françoise et Frédéric Lemoigne dans la Manche, le ministre Stéphane TRAVERT a reçu lundi 10 juillet Stéphanie PAGEOT, présidente de la FNAB, et Guillaume RIOU, secrétaire national.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cet entretien, le ministre s'étant montré à l'écoute des propositions et des attentes des paysannes et paysans bio.

Stéphanie PAGEOT a signifié au ministre les inacceptables retards de paiement des aides bio 2015 et 2016, qui fragilisent considérablement les fermes en conversion au moment le plus crucial du changement de système. Elle a rappelé la nécessité de régler au plus vite ces aides et a demandé de gérer prioritairement les fermes n'ayant pas reçu d'ATR ou des ATR réduites.

De plus, depuis 2014, la FNAB alerte sur l'insuffisance des enveloppes pour les aides bio (aides conversion et maintien), déjà largement consommées dans toutes les régions, voire dépassées dans certaines d'entre elles.

Elle a donc réaffirmé devant Stéphane TRAVERT la nécessité d'un **transfert des fonds du premier vers le second pilier de la PAC d'au moins 3% supplémentaires, rien que pour la bio.**

C'est la seule solution possible pour maintenir des crédits suffisants pour soutenir les productrices-eurs, toujours plus nombreux, qui font le choix de la bio.

Le ministre s'est donc engagé à étudier l'opportunité de l'activation de la clause de transfert.

La FNAB a abordé également avec le ministre la question européenne dans l'agriculture biologique à travers la révision du règlement européen et de la future PAC : elle a demandé de prendre en compte, dès la révision à mi-parcours de la PAC, les services environnementaux et sociaux de l'agriculture, comme prévu dans le programme d'Emmanuel MACRON. La FNAB a par ailleurs suggéré au ministre la mise en place d'un plan bio européen.

Enfin, le sujet des Etats Généraux de l'Alimentation a été l'occasion pour la Présidente de la FNAB de faire les premières propositions sur la transition agricole et alimentaire des territoires.

**Stéphanie Pageot a assuré le ministre de sa contribution active à ces Etats Généraux et a rappelé que l'agriculture biologique est bien le fer de lance de cette transition.**

Contact presse : Stéphanie PAGEOT, présidente de la FNAB : 06 76 41 81 26